



## **Modification n° 1 à la Demande de propositions n° 9F052-130356/A**

### **Modification(s) :**

- 1) À la page de couverture :

**Supprimer : « Date de clôture de la période de soumission : Le 26 septembre 2013 à 14:00 heures (HAE) »**

**Insérer : « Date de clôture de la période de soumission : Le 3 octobre 2013 à 14:00 heures (HAE) »**

- 2) Dans la PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, sous la section 1. Procédures d'évaluation

**Supprimer :**

**« c) L'équipe d'évaluation devra d'abord déterminer si trois (3) soumissions ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien. Si c'est le cas, seulement les soumissions accompagnées d'une attestation valide seront évaluées selon le processus d'évaluation, sinon toutes les soumissions reçues seront évaluées. Si des soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, et qu'il reste moins de trois soumissions recevables accompagnées d'une attestation valide, l'équipe poursuivra l'évaluation des soumissions accompagnées d'une attestation valide. Si toutes les soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, alors toutes les autres soumissions reçues seront évaluées. »**

- 3) Supprimer la PIÈCE JOINTE 1 de la PARTIE 3, BARÈME DE PRIX et remplacer avec la révision jointe.

TOUTES AUTRES CLAUSES, TERMES ET CONDITIONS DE LA DDP DEMEURENT INCHANGÉES.



Date: 11 septembre 2013

**PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3  
BARÈME DE PRIX  
Révision 1**

Le soumissionnaire doit compléter ce barème de prix et l'inclure dans sa soumission financière.

Le prix indiqués ci-dessous, lorsque soumis par le soumissionnaire, comprennent le coût estimatif total de tous les frais de déplacement et de subsistance qui peuvent devoir être engagés pour :

- a) les travaux décrits dans l'énoncé des travaux qui doivent être exécutés à l'intérieur de la région locale du lieu d'affaires du fournisseur;
- b) frais de déplacement et subsistance pour réinstaller des ressources afin de répondre aux conditions de tout contrat subséquent. Ces frais ne peuvent pas être imputés directement et séparément des honoraires professionnels à tout contrat subséquent qui pourrait découler de la demande de soumission.

Étape	Titre	Description du livrable	Date de livraison	Prix ferme
1	Réunion de lancement	WebEx/téléconférence	1 semaine après l'attribution du contrat	_____ \$
2	Revue du plan d'acquisition des échantillons	WebEx/téléconférence; justification de chaque échantillon géologique proposé à la lumière des exigences présentées à la section 4.	3-4 semaines après l'attribution du contrat	_____ \$
3	Revue du plan d'analyse en laboratoire	WebEx/téléconférence; fournit le plan à long terme pour les analyses prévues en laboratoire.	6 semaines après l'attribution du contrat	_____ \$
4	Rapport d'étape	*.doc ou *.pdf Le contenu du rapport est indiqué ci-dessous.	10 semaines après l'attribution du contrat	_____ \$
5	Livraison des échantillons	Livraison des échantillons et des sous-échantillons à l'ASC dans des contenants appropriés.	28 février 2014	_____ \$
6	Ensemble final de données	Fichier numérique contenant toutes les données descriptives (section 4.4) et les résultats des analyses en laboratoire (Section 5) (p. ex., *.xls).	28 février 2014	_____ \$
7	Réunion de revue finale.	WebEx/téléconférence	28 février 2014	_____ \$
<b>Prix évalué (TPS/TVH et TVQ exclues):</b>				_____ \$



Date: 11 septembre 2013

---

Dépenses estimatives de déplacements et subsistance associées avec la collecte des échantillons (voir la PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, section 6.2, Remboursement des frais de déplacement et de subsistance):

\_\_\_\_\_ \$